
Le Président de l'Assemblée de Mayotte rend hommage à Gabriel SERVILE à la suite de l'annonce de son décès

C'est avec une grande tristesse que le Président de l'Assemblée de Mayotte, Ben Issa OUSSENI, a appris le décès de Gabriel SERVILE, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, survenu ce mercredi 30 septembre 2026.

« Je veux avant tout saluer la mémoire d'un homme profondément attaché à son territoire, à son histoire et aux Guyanais. Un homme qui aura consacré une grande partie de sa vie au service de la Guyane et à la défense de ses intérêts.

Au fil des années, nous nous sommes retrouvés à de nombreuses reprises, notamment lors de rencontres entre responsables ultramarins, et avons toujours eu plaisir à échanger sur nos territoires et leurs enjeux. J'ai aussi toujours apprécié chez lui sa liberté de ton, sa force de caractère et son engagement.

Nous le savons, servir un territoire comme les nôtres demande de la détermination, mais aussi beaucoup de courage. Gabriel SERVILE n'en manquait pas.

En mon nom personnel et au nom de l'Assemblée de Mayotte, j'adresse mes condoléances les plus sincères à sa famille, à ses proches, à ses collaborateurs et à l'ensemble des Guyanais qui traversent aujourd'hui cette douloureuse épreuve. »

CONTACTS PRESSE

Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr